

DEC191470DR01

**Décision portant nomination de M. Nicolas LAMBERT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMS2414 intitulée Réseau interdisciplinaire pour l'aménagement du territoire européen (RIATE)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC181905DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMS2414 intitulée Réseau interdisciplinaire pour l'aménagement du territoire européen (RIATE) et nommant M. Renaud LE GOIX en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMS2414<sup>1</sup> en date du 18/02/2019 ;

**Considérant** que M. Nicolas LAMBERT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le Muséum national d'histoire naturelle les 18 et 19 septembre, puis 2 et 3 octobre 2014,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** M. Nicolas LAMBERT, IR2, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMS2414 intitulée Réseau interdisciplinaire pour l'aménagement du territoire européen (RIATE), à compter du 19/02/2019.

M. Nicolas LAMBERT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.



Délégation Ile-de-France Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet  
94800 Villejuif

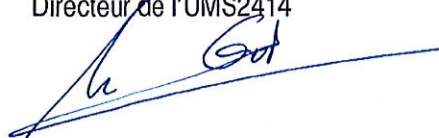
<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. **Nicolas LAMBERT** est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif le 25 février 2019

Renaud LE GOIX  
Directeur de l'UMS2414



Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Ile-de-France Villejuif



Visa de Christine CLERICI, présidente de l'Université Paris Diderot

